



Suite au préavis de grève du lundi 28 janvier 2019, les 3 organisations syndicales CFDT-CGT-SUD accompagnées par une délégation du personnel ont rencontré le Président Cadec, grâce à la mobilisation des collègues qui ont envahi l'hémicycle .

Les collègues présents ont pu exprimer leurs réalités de travail en faisant des propositions sur leurs organisations de travail.

Le Président annonce le recrutement de 30 postes d'assistant.e.s familial.e.s d'ici le mois de juin.

Ce ne sont pas des créations de postes mais des remplacements suite à des départs en retraite et des arrêts de CDD .

La collectivité a lancé un appel d'offre pour la prise en charge des jeunes majeurs c'est à dire pour les faire sortir du dispositif de l'accueil familial. Un accompagnement des jeunes sur le volet insertion ne sera sans doute pas suffisant mais on a bien compris que cela va libérer des places en famille d'accueil ! L'éducatif abandonné au profit de l'insertion !

Au sujet des 150 mesures éducatives en attente. Le Président annonce le recrutement de 2 à 5 postes sur 6 mois pour « désengorger » le dispositif. Les représentants du personnel ont fait savoir que cela n'était pas suffisant et ne réglerait pas les problèmes de fond. Le président a dit : « ben si c'est comme ça y aura aucun poste ! »

A son retour dans hémicycle il a annoncé la création de 5 postes de renfort. Le Président serait il susceptible !

Il faudra revendiquer la pérennité de ces postes car le besoin est là !

Les moyens proposés ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Face à la crise, on crée des postes mais on ne traite toujours pas le problème des organisations de travail mis à mal depuis quelques années. La collectivité oublie l'essence même du travail médico-social à savoir la prévention !

Encore une fois ces 5 postes sont un petit sparadrap sur une jambe de bois ! C'est bien, mais ça peut être mieux, Monsieur Le Président !

Notre mobilisation a payé mais n'en restons pas là ! Il faut continuer à se battre, à lutter pour se faire entendre !

Saint-Brieuc le 28 janvier 2019